



LETTRE OUVERTE
réunion d'échanges relative à l'organisation territoriale de l'État
Préfecture de l'Aveyron

Rodez, le 17 juillet 2019

Madame la Préfète,

Monsieur le Préfet de région fait référence, dans sa lettre aux agents de la fonction publique de l'État du 9 juillet 2019, à la réflexion lancée par le gouvernement le 24 juillet 2018 par le Premier Ministre sur l'Organisation Territoriale des Services Publics.

A l'occasion de cette réflexion, vous nous aviez déjà rencontrés, lors d'un Comité Technique en DDT le 3 octobre 2018 afin de nous informer de cette démarche, initiée dans le cadre d'un calendrier contraint.

Un an après, nos organisations syndicales constatent qu'aucune de nos revendications ne semble entendue ni prise en compte. Aucune de nos questions ne trouve de réponse au prétexte qu'« il y a encore besoin d'échanger entre Ministères ».

Un an après, vous nous recevez au titre de la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre relative à l'Organisation Territoriale de l'État, du 12 juin dernier, contrainte une nouvelle fois par le calendrier du gouvernement, calendrier qui est symptomatique d'une vision du "dialogue social", opéré pendant la période estivale, dénotant de la part de nos gouvernants de toujours plus de mépris des agents et de leurs représentants, dans le cadre d'une pseudo-concertation nationale qui n'est qu'une mascarade.

Nous souhaitons et vous demandons, Madame la Préfète, dans le cadre de l'amélioration du dialogue social, au niveau de notre département, de bien vouloir, à minima, faire en sorte d'associer aux réunions de consultations que vous organiserez l'ensemble des représentants syndicaux, titulaires comme suppléants, siégeant tant en Comité Technique qu'en CHS-CT des DDI et préfectures.

Madame la Préfète, nous sommes une caisse de résonance des personnels et pour cela, nos organisations syndicales réitèrent leurs demandes :

- Le retrait du projet de loi de transformation de la fonction publique ;
- La mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement et de titularisations ;
- La réaffirmation de la place pleine et entière du fonctionnaire citoyen et non du fonctionnaire sujet ;
- La fin du gel du point d'indice ;
- L'arrêt des transferts de missions et d'agents vers le Ministère de l'intérieur ;
- L'abandon du projet de création des Secrétariats Généraux Communs ;
- La reconquête sur l'ensemble du territoire national de services publics de pleine compétence et de proximité.

Concernant le cadre fixé par la circulaire du 12 juin 2019 pour la mise en place des SG communs, celle-ci ne tient absolument pas compte du rapport de la mission inter-inspection qui écrit noir sur blanc que l'interministérialité en DDI, en place depuis 10 ans, ne fonctionne pas correctement.

En effet, la DDT de l'Aveyron a dix ans et en dix ans ses personnels ont eu à subir de nombreuses réformes, de nombreux changements :

- Transfert des missions « routes départementales » et des agents de l'Etat au Conseil Général. Le Conseil Général n'a pas accueilli mais recruté les agents, laissant certains sur le bord du chemin ;
- Abandon de l'Ingénierie Publique et de l'Assistance Technique de l'État de Solidarité et d'Aménagement du Territoire, au profit du secteur privé et au désavantage des petites communes que l'État invite désormais à se regrouper ;
- perte des missions Administration du Droit du Sol au profit des collectivités territoriales ;
- implication des Conseils Régionaux dans la gestion des Fonds Européens.

Pour ne citer que les plus importants. Malgré cela, les agents continuent de mener leurs missions au quotidien.

Pour en revenir au rapport de la mission inter-inspection, nous lui reconnaissons le mérite d'indiquer clairement :

- que les missions ne peuvent pas être toutes accomplies en raison de la hausse des missions "prioritaires" et de la baisse drastique des effectifs ;
- une lassitude des agents et de leurs cadres en raison de l'enchaînement des réformes incessantes avec perte de sens dans l'application des missions.

Ce rapport met aussi en avant les problématiques qui rendront ces secrétariats généraux communs inopérants et dangereux pour les agents :

- impossibilité assumée et manifeste d'avoir, dans tous les départements, des compétences sur l'ensemble des fonctions ;
- Absence de maîtrise des statuts, modes de gestions et systèmes d'information propres à chaque ministère qui empêcheraient les agents de devenir polyvalents ;
- Baisse de motivation des agents qui seraient à nouveau contraints d'intégrer une nouvelle organisation de travail du fait d'éventuels transferts de BOP ;
- Éloignement des équipes métiers entraînant une perte d'efficacité.

Dans l'article 2.2.1.2.1 du rapport, il est indiqué que « La préparation et la conduite du dialogue de gestion, l'enregistrement des engagements juridiques et le suivi de la consommation des crédits relevant des BOP métier devraient être maintenus dans les services métier des DDI et des préfectures, car la mise en œuvre des politiques publiques exige un pilotage fin des crédits disponibles, en particulier en fin de gestion. Un regroupement de ces fonctions au sein du Pôle Support Inter-services en Département (PSID) n'entraînerait que des gains d'efficacité réduits, en raison du grand nombre de BOP métier et du faible nombre de ces budgets mis en œuvre par plusieurs administrations. ».

Ces analyses, vous n'en serez pas étonnée, nous les partageons.

Le rapport, s'il rappelle que certaines DDI fonctionnent mal, préconise pour autant d'aller encore plus loin dans la "défaillance de l'État", ce que nous ne pouvons accepter.

Monsieur le préfet Kupfer a présenté lors du CT des DDI quelques principes déjà arrêtés dont notamment le fait de laisser à l'arbitrage local, la mutualisation de la communication, les conseils juridiques et la définition des RH de proximité.

Sur ce dernier point, nous vous rappelons qu'à l'alinéa 2.2.1.2.2 du rapport il est écrit : « Les agents des secrétariats généraux des DDI et des DRH en charge de RH pourraient certes être réunis dans un service unique, mais la diversité des dispositifs qu'ils doivent connaître et appliquer les empêcherait de devenir polyvalents, obérant une organisation fonctionnelle. Un tel regroupement risque surtout de réduire la qualité de service actuellement rendue aux agents et aux managers en matière RH. »

Par qui et comment ont été arrêtés ses principes, nous ne le savons, mais peut être allez-vous nous en dire plus ?

Nous souhaitons, aussi, que vous nous informiez sur votre vision du SG commun, ses contours, son implantation et les missions qui lui seraient dévolues, tout comme nous souhaitons connaître votre définition de ce qu'est un service RH de proximité.

En complément, nous posons la question de la compétence et du périmètre d'intervention ou plutôt de la différence de compétence et de périmètre d'intervention entre un SG de préfecture et un SG commun, tous deux SG éventuellement rattachés aux services de la préfecture.

Le Secrétaire Général, encore un, mais cette fois du Gouvernement a, lui, simplement conclu le CT central des DDI du 9 juillet dernier en expliquant qu'un « guide » concernant les SG communs serait diffusé la semaine du 15 au 19 juillet et qu'une réunion avec les OS se tiendrait la semaine suivante. Tout un programme !!! Le leur, pas le nôtre...

Pour nos organisations syndicales, le gouvernement au travers de ces politiques et des réflexions qui les accompagnent crée les conditions d'un système toujours plus maltraitant envers les agents.

Aussi :

- **Considérant** que nos ministères, non prioritaires, ont contribué en 2018 très majoritairement aux suppressions de postes de l'État en amplification des baisses de moyens et d'effectifs depuis plusieurs années, ceci sans tenir compte des compétences techniques affirmées de nos agents, ce manquement se faisant par exemple ressentir lors de l'analyse du projet de restructuration des locaux de bourran ;
- **Considérant** que l'externalisation des missions par transfert de compétences ou privatisation fragilise la cohérence de leur gestion jusqu'à atteindre parfois leur suppression et coûte cher à la collectivité et aux citoyens ;
- **Considérant** que l'interministérialité, tout en dispersant voire détruisant certaines capacités d'expertises techniques, permet la concentration des pouvoirs de décisions au « bon vouloir des préfets » ;
- **Considérant** que la suppression de services, de missions, les réorganisations incessantes et la modularité « à la carte » des politiques altèrent dangereusement la ligne administration centrale / services spécialisés / établissements publics ;
- **Considérant** que la baisse des effectifs pèse sur les personnels et leurs conditions de travail, avec à la clé une perte de sens et une souffrance au travail conduisant à des situations de plus en plus critiques. D'ailleurs, pourriez-vous, sur ce point, nous expliquer cette incohérence entre cette politique de baisse des effectifs et la création de Maisons France Service, lieu de présence de l'administration Etat sur le territoire, qui nécessitent dans le même temps le renforcement du nombre de fonctionnaires, que nos organisations syndicales veulent statutaires ;

- **Considérant** de plus, que contrairement au rendu du rapport, l'élaboration des plans de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, le suivi de la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), du plan d'évaluation et de prévention des risques psycho-sociaux (RPS), restent des domaines dont la gestion spécifique à chaque service est fortement souhaitable (connaissance des problématiques propres et fine de la communauté de travail). La mutualisation si elle pourrait être une mutualisation de compétence, par exemple par formation, ne peut à notre sens n'être qu'une mutualisation d'effectif.

Pour toutes ces raisons, nous, représentants des personnels CGT / FO / UNSA, dénonçons cette spirale du déclin et demandons le maintien d'un secrétariat général en DDT, au plus prêt des agents, garantissant les compétences propres à une bonne gestion des actes de nos ministères, à un bon suivi des agents, assurant par la même la préservation d'un « équilibre » en passe d'être retrouvé après plus de 10 ans d'adaptation au sein de notre service.

Pour terminer, et afin de voir émerger un vrai dialogue social, nos organisations syndicales, conscientes de l'évolution nécessaire de nos Ministères et services, bien qu'opposées aux projets actuels du gouvernement, demandent à être systématiquement informées des avancements des réflexions menées et à se prononcer, lors de chaque CT et CHSCT, qu'ils soient courants ou exceptionnels, sur chaque proposition d'organisation future, tant au cours de la phase d'élaboration du rapport régional d'organisation, à savoir 15 octobre, que lors des phases ultérieures.

Pour la CGT des DDI
de l'Aveyron

Pour FO de la DDT
de l'Aveyron

Pour l'UNSA DDT
de l'Aveyron

Fabrice MASSOULIE

Emilio-Taïbo LESTA

Hélène VICARIO